NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

51 N° 3 1924

Saint Thomas et la prédication

Edgar HOCEDEZ (s.j.)

p. 163 - 174

https://www.nrt.be/it/articoli/saint-thomas-et-la-predication-3136

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Saint Thomas et la prédication[3]

On se tromperait étrangement en s'imaginant l'Ange de l'École, comme un professeur moderne d'Université, absorbé

(1) On ne peut guère assimiler aux « pauvres » des ouvriers auxquels leur salaire permet, sans s'imposer aucune privation, de faire des économies ; par contre, beaucoup de petits « rentiers » sont actuellement réduits à une réelle pauvreté. — (2) Cf. FERRERES, s. I., *Compendium theol. mor.*, ed. 11, II, n. 1370. — (3) HUGH POPE, O. P., *Saint Thomas the preacher* dans le *Ecclesiastical Review*, vol. LXIX (1923), p. 70. Voir aussi DE GROOT, O. P., ***Het Leven van den H. Thomas van Aquino***, Utrecht, 1907, p. 231.

par ses études et enfermé dans sa spécialité, ou même comme un savant doublé d'un contemplatif, confiné dans sa cellule. Saint Thomas prêcha, et abondamment. Sans parler des opuscules qui ne sont que des discours retravaillés, nous possédons plus de 275 sermons qui lui sont attribués. Ce nombre n'a rien de suspect. La grande activité apostolique de l'Angélique docteur a frappé tous sès contemporains. Guillaume de Tocco, son principal biographe, en témoigne dans sa « *Vita* », et au procès de canonisation il affirma : « audivit eum praedicantem et legentem ». Un autre témoin oculaire, Léonard de Gajeta, O. P., caractérisait dans sa déposition la vie de son confrère, avec lequel il avait vécu : « continue vacabat *praedicationibus* aut lecturae aut scripturae aut orationibus » (*Acta sanct.*, 7 mart., p. 711, nº 75). Il semblerait donc que sa prédication tenait la première place dans les souvenirs. Un chroniqueur du couvent de Pise nous apprend qu'il fut élevé à la charge de « prédicateur général » au chapitre provincial de Naples en 1260. Un autre témoignage, au même procès canonique, est plus significatif encore : « Ipse vidit eum praedicantem per decem annos et ultra... Vidit ipsum per totam unam quadragesimam praedicantem, oculis clausis, contemplativis et directis ad caelum; et praedicatio fuit in ipsa quadragesima super Ave Maria (1) » (*Act. SS.*, p. 709).

A Paris aussi il se livra au ministère de la parole (2). Une bulle d'Alexandre IV (25 juin 1259) nous montre Thomas prêchant en cette année, le dimanche des Rameaux à Paris devant le clergé et le peuple. Le contraire serait d'ailleurs

(1) Existe aujourd'hui sous forme de petit traité « Opusculum », dans l'édition des œuvres du saint. Cf. l'édition de Parme, t. 16. Cet opuscule contient le résumé de la mariologie thomiste. Telle est l'opinion de Mgr Grabmann contrairement à Mandonnet. *Des écrits authentiques de S. Thomas.* Fribourg, 1910. — (2) La plupart des sermons que nous possédons ne portent aucune indication de date ou de lieu : mais nous en connaissons au moins un qui fut donné à Paris.

étonnant. On sait qu'à Paris, au couvent des dominicains, depuis Jourdain de Saxe, se tenaient des conférences pour étudiants (*collationes*), le soir des dimanches et des jours de fête. Ces conférences étaient données par un maître ou un bachelier en sacrée théologie et, selon les règlements, c'était généralement le même qui avait fait l'homélie à la messe, le matin (1). Nous avons la preuve que Thomas, à plusieurs reprises, prêcha deux fois le jour : son sermon sur l'économe infidèle est suivi d'une collation sur le même sujet; ainsi en est-il également du sermon pour la fête de saint Pierre, pour la Nativité de Notre-Dame et pour le premier dimanche après l'Épiphanie (2).

Les auditoires, auxquels s'adressait le saint, furent des plus variés. Les étudiants d'abord, le clergé ensuite, ses frères en religion, les religieux des autres ordres. Il aimait à exhorter les moines comme le témoigne sa touchante lettre à l'abbé du Mont-Cassin : « Optaveram, Pater Reverende, quod convocatis fratribus... satisfacerem viva voce; sed hoc prolixitas divini officii et ieiunii prolongatio impedivit ». A la prière de quelques frères du monastère de Fossanova, il commenta pendant sa dernière maladie le Cantique des cantiques (*Act. SS.*, p. 677, nº 58). Il prit la parole devant Alexandre IV et en plein consistoire devant Urbain IV et les cardinaux (LECOY, p. 530).

Ce qui étonnera peut-être davantage, le peuple lui-même reçut les instructions du prince des théologiens. La bulle d'Alexandre IV déjà citée le dit formellement. Nous savons aussi que le pape Clément IV le fit monter dans la chaire de Maria-Nuova à Viterbe, pour y exhorter la foule. A Rome il

(1) UCCELLI, *S. Thomae Aquinatis... sermones anecdoti*, Mutinae, 1869, p. 16. LECOY DE LA MARCHE, *La chaire française*, Paris, p. 223. — (2) Je ne suis pas parvenu à trouver le texte du sermon sur l'économe, cité par le R. P. Hugh Pope. Pour les autres, voir LECOY, *l. c.*, p. 121, 192; UCCELLI, *l. c.*, p. 48, 73, 92; *oeuvres*, éd. Parme, t. 23.

annonça la parole de Dieu avec le plus grand succès dans la basilique de Saint-Pierre et à Sainte-Marie-Majeure. Nous avons entendu plus haut la déposition d'un magistrat de Naples affirmant avoir suivi les prédications du saint et en particulier tout un carême. De son côté Tocco témoignait au procès : « audivit eum praedicantem, et *magnus populus* confluebat cum devotione ad audiendam praedicationem suam » (*Act. SS.*, p. 705, nº 58).

Comment un théologien si profond et si scolastique put-il se faire goûter des simples fidèles? la question vaut la peine qu'on l'examine. Quels étaient les principes du Maître en matière oratoire?

On pourrait déjà le deviner à la lecture des règles et des recommandations de son Ordre. Un saint, comme Thomas, devait s'y conformer (1). Mais nous avons mieux que des conjectures; les écrits du saint lui-même nous éclairent sur la conception qu'il se faisait de la prédication. Trois qualités lui semblent essentielles dans un prédicateur : « Stabilitas, ut non deviet a veritate; secundum est claritas, ut non doceat cum obscuritate; tertium est utilitas, ut quaerat Dei laudem et non suam » (*Comm. sur Matt.*, éd. Parme, t. 10, p. 56). Le prêcheur est comparé à la lumière, continue-t-il, pour trois motifs : la lumière se communique à tous « et praedicatores se debent omnibus exponere... ; secundo, ratione actus, qui secundum Basilium, est tenebras illuminare, vias dirigere, latibula manifestare, differentias rerum ostendere. Et ipsi praedicatores debent illuminare in credendis, dirigere in operandis, vitanda manifestare, et modo comminando, modo exhortando praedicare ».

L'orateur sacré doit annoncer la parole révélée : la source où il puisera son éloquence sera donc l'Écriture Sainte,

(1) MORTIER, O. P., *Histoire des Maîtres généraux*, Paris, 1903, t. I, p. 496.

interprétée par les Pères. Mais il n'est pas interdit, au contraire il est recommandé au prédicateur, de mettre en œuvre toutes les ressources profanes dont il dispose. Cette thèse, Thomas fut amené à l'exposer, dans un curieux chapitre de sa défense des ordres mendiants (*Contra impugnantes Dei cultum et religionem*, c. 12, éd. Parme, t. 15, p. 56). Les adversaires attaquaient vivement la façon de prêcher des dominicains ; surtout ils leur reprochaient amèrement de trop soigner leurs sermons ! « In religiosis ordinatam et compositam praedicationem vituperant... Volunt concludere religiosos esse pseudo-apostolos quia eloquenter et ornate verbum Dei proponunt... Ergo excommunicandi sunt qui verbis sacrae Scripturae eloquentiam, rhetoricam vel sapientiam philosophicam immiscent ». La dernière remarque de leur réquisitoire est savoureuse : « Sed per hoc quod aliqui eloquenter et ordinate praedicant, episcopi veniunt in contemptum apud populum, qui taliter non praedicant ». Il semblerait donc d'après ce passage que les dominicains et les frères-mineurs avaient inauguré un nouveau genre de prédication, plus agréable que celui du clergé séculier (voir LECOY, pp. 13, 30).

Pour justifier la méthode de ses frères, Thomas en appelle à l'autorité et aux préceptes de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Grégoire et de saint Ambroise. Aussi ne se gêne-t-il pas pour conclure : « hoc reprehendentes sunt sicut caeci invidentes videntibus, quaecumque ignorant blasphemantes ». Ensuite le saint docteur expose sa propre pensée : « L'usage de la sagesse et de l'éloquence profanes peut être, selon l'Écriture, ou loué ou blamable. L'Écriture condamne celui qui emploie ces ornements pour se faire valoir, ou qui donne sa préférence à la science séculière et à la rhétorique. Ce dernier sera tenté ou à passer sous silence ou même à nier tout ce que la philosophie naturelle n'approuve pas, tels les dogmes qui dépassent la raison humaine. De même celui qui cultive avec excès la rhétorique, montre qu'il se soucie de

faire admirer moins la vérité qu'il annonce, que la personne qui parle!... Mais il faut applaudir celui qui recourt à l'éloquence et à l'érudition, non dans l'intérêt de sa vanité, mais pour l'utilité de ses auditeurs. Grâce à ces moyens on instruit plus facilement et mieux les fidèles et l'on réfute plus victorieusement les adversaires. Qui subordonne les connaissances profanes à l'Écriture et les met à son service mérite nos éloges. Non, les apôtres ne dédaignèrent pas l'éloquence. Saint Augustin nous dit que dans leurs discours la sagesse marchait en tête, mais à sa suite et dans sa compagnie venait l'éloquence, et la sagesse qui ouvrait la voie, ne méprisait pas sa suivante. Après eux, les Docteurs usèrent plus librement encore de la philosophie et de la rhétorique séculières. Car, par une dispensation merveilleuse de sa providence, Dieu choisit d'abord pour annoncer l'Évangile, non pas des philosophes ou des rhéteurs, mais des hommes du commun, des pêcheurs, et ce furent ces humbles qui convertirent ensuite les philosophes et les orateurs, afin que notre foi ne reposât pas sur la sagesse des hommes, mais sur la force de Dieu... »

Malgré cet éloquent plaidoyer en faveur de l'art oratoire, Thomas condamne avec une égale énergie tout ornement indigne de la chaire chrétienne. Si intéressantes qu'elles puissent être, les anecdotes fausses ou controuvées doivent être écartées sans merci. Ainsi un dominicain s'était amusé, paraît-il, à discuter sur l'étoile des mages ; avait-elle la forme d'une croix ou celle du crucifié? Je sais bien, répond le saint docteur, que saint Chrysostome rapporte cette historiette, mais sans la garantir : « et quia pro certo non habetur, non reputo hoc esse praedicandum. Non enim decet praedicatorem veritatis ad fabulas ignotas divertere (*Responsio ad lectorem bisuntinum*, éd. Parme, t. 16).

Il n'approuve pas davantage les exagérations, comme hélas il s'en trouve encore tant de nos jours dans la littérature

pieuse. Voici un exemple que nos écrivains modernes méditeraient avec fruit. Dans un sermon, un frère avait avancé que la vierge Marie, depuis la Purification jusqu'à la Résurrection, fut hantée par la prophétie du vieillard Siméon et la méditait avec douleur tous les jours jusqu'à sept fois : « Ad hoc respondeo quod istud eadem facilitate contemnitur qua dicitur, cum nullius auctoritatis robore fulciatur. Nec aestimo huiusmodi frivola esse praedicanda, ubi tanta suppetit copia praedicandi ea quae sunt certissimae veritatis » (*ib.*).

En résumé : Thomas exige que l'orateur, nourri de l'Écriture et des Pères, ait une doctrine sûre et solide; qu'il soit clair dans l'exposition et ne perde jamais de vue l'utilité de son auditoire : il préparera soigneusement ses sermons, cherchera à plaire et à émouvoir, en usant de toutes les ressources dont il dispose, mais sans jamais sacrifier les droits supérieurs de la vérité.

Enfin Tocco signale une autre maxime du docteur angélique, qui montre jusqu'à quel point il poussait la loyauté et la sincérité : « Non audebat aliquid dicere nisi quod Deus dedisset eum implere ». Cette maxime est peut-être le plus bel éloge qu'on puisse faire de notre saint.

Les principes qu'il professait, Thomas les suivait fidèlement. Le biographe du saint docteur nous décrit sa pratique : « Sa charité le portait à prêcher et à composer ses discours dans la seule vue de plaire à Dieu et d'être utile au peuple. Aussi fuyait-il les curiosités du langage et de l'érudition humaine, pour ne rechercher que l'inspiration de l'Esprit et la force du Verbe. Il évitait dans sa prédication tout ce qui était plus curieux qu'utile. Il parlait dans le patois de son pays d'origine, car sa grande concentration en Dieu ne lui permit jamais de s'en corriger. Il ne proposait et ne développait que des pensées utiles pour ses auditeurs, laissant délibérément pour les disputes d'École toutes les subtilités. Le peuple écoutait avec respect sa parole, comme si elle venait

de Dieu. Ce qu'il disait il le pratiquait lui-même... »

Comment Thomas préparait ses discours et alliait la vie apostolique avec la vie contemplative, Tocco ne manque pas de l'indiquer : « Sic enim in illo auditorio verbi Dei se disposuerat ut aut aliquid scriberet vel doceret, ut ipse in seipso quodammodo gyrum perficeret: ut a se in Deum suae mentis motum orando inciperet, et a Deo ad proximum docendo finiret; a quo in Deum, contemplando et orando, consurgeret unde iterum sui motus circulum incoharet » (*Act. SS.*, p. 674).

L'œuvre oratoire laissée par saint Thomas nous est une preuve de la fidélité de son historien. Nous possédons d'abord 275 sermons publiés dans l'édition de Parme, t. 15 (1). Ce ne sont que des plans, sans exorde ni péroraison; encore ne furent-ils pas rédigés par Thomas lui-même; ce sont plutôt des notes recueillies par ses auditeurs, des *reportata* (2). Rien n'indique qu'il les ait revues. Ces esquisses sont rédigées en latin; c'était la coutume générale, nous apprend l'historien de la chaire française, même quand l'orateur parlait en langue vulgaire (LECOY, p. 239-269). Aux clercs et aux étudiants Thomas parlait latin; mais nous avons vu qu'il parlait italien, et même patois, dans ses sermons au peuple de Naples. On a tout lieu de croire qu'à Paris il s'adressait en français au peuple. Peut-être fait-il allusion à ses expériences parisiennes quand il dit dans un de ses sermons : « le Christ se comporta avec nous comme un homme, tout à fait comme si parlant français à un français on disait de vous : tiens, il parle comme un français ! »

Certains traités que nous trouvons aujourd'hui parmi les Opuscula ne sont que le résumé de ses prédications : « tels ses « expositions » que certains manuscrits appellent à bon droit

(1) Edités également par RAULX, *Divi Thomae Aquinatis Sermones et Opuscula concionatoria*, Paris, 1881. — (2) QUÉTIF-ECHARD rappelle d'après d'anciens témoignages que Pierre Andria avait l'habitude de faire de pareils résumés.

« devotissima » sur le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo* — véritable catéchisme populaire —, son opuscule sur les mystères de la vie du Christ, sur le décalogue, son délicieux ouvrage intitulé « *De duobus praeceptis caritatis* », donné originellement sous forme de sermon à Naples (1).

Enfin Uccelli (*l. c.*) nous a conservé huit discours (cinq sermons et trois collations) beaucoup plus développés et bien plus vivants que les plans dont nous parlions en premier lieu (2). Le P. Fanna en a découvert d'autres à Paris, Bologne et Milan, et le R. P. Mandonnet a publié trois exordes tirés d'un manuscrit d'Angers (3). Avons-nous ici le texte même des sermons tels qu'ils furent prononcés? On peut en douter (4). Ils suffisent cependant pour nous faire deviner les qualités oratoires du saint et nous expliquer son succès et les éloges des contemporains.

Ils nous révèlent d'abord que saint Thomas possède l'art de frapper les esprits par des comparaisons justes et familières. Ainsi : « proficere aetate corporis et non mentis est monstruosum... Ponamus quod aliquid corpus crescat in uno membro et sit parvulus in aliis membris; hoc est monstruosum. Similiter quando quis est (magnus) secundum corpus et non secundum mentem » (Uccelli, p. 41). « Sicut mercator tempore nundinarum, quando credit multum lucrari, et scholaris quando credit audire lectionem utilem, si tempus illud amittat, reputat se multum damnificatum » (ib. p. 42). Il ne craint pas de prendre ses auditeurs à partie : « Sed dices : iuvenis sum, volo ludere in iuventute mea; cum senex ero convertam me » (p. 43). Voici une jolie anecdote : deux prétendants désiraient une jeune fille en mariage; l'un était riche, mais sot; l'autre sensé, mais pauvre. Le père de la jeune fille

(1) Voir sur cet opuscule l'intéressant article de Mgr Grabmann dans *Theologisch-praktische Quartalschrift*, Linz, 1923, p. 651. — (2) Reproduit par l'éd. de Parme, t. 24. — (3) *Revue thomiste*, 1893, p. 379. — (4) De Groot, *l. c.*, p. 240.

embarrassé, consulta un ami qui répondit : « malo virum indigentem divitiis, quam divitias indigentes viro ». Dans l'Écriture saint Thomas sait choisir, comme le remarque le R. P. Mandonnet, les textes les plus expressifs et qui font image. Ainsi il met en garde contre la malice du pécheur « qui glace son cœur, comme la citerne glace l'eau » ; la dureté de ce cœur est comparée à « l'enclume que bat le marteau du forgeron » (*l. c.*).

Même la note pathétique n'est pas totalement absente. Il est vrai, ces discours, avec leurs divisions multiples, rappellent surtout le professeur : mais cela même pourrait faire supposer que ces textes reproduisent plus les idées que les phrases de l'orateur. Car, nous le savons par les contemporains, saint Thomas parvenait à faire une impression profonde sur son auditoire. Sa sainteté y contribuait assurément. Tocco n'affirme-t-il pas au procès : « magnus populus confluebat « *cum devotione* » ; et dans sa biographie il nous assure que la foule recevait sa parole comme celle de Dieu (*Act. SS.*, p. 705, n° 58). Nous lisons également au procès de canonisation, que, prêchant à Rome le jour de Pâques, une femme malade se dit en l'entendant : « si je pouvais seulement toucher le bord de son manteau je serais guérie ». Elle le toucha et effectivement recouvra la santé (*ib.*, p. 711, n° 75). Mais l'ardeur de sa parole faisait le reste. Un trait rapporté par Tocco montre que le saint avait gardé toute sa fougue italienne : « supra modum contra peccantes insurgeret » (*ib.*, p. 671, n° 37). Dans ses œuvres polémiques, surtout contre les adversaires des ordres religieux, on sent une passion contenue, mais ardente. A Rome encore, parlant sur la passion de Notre Seigneur, il fit fondre tout l'auditoire en larmes. Et saint Antonin, résumant ce que les témoins lui avaient dit au sujet de l'éloquence de saint Thomas, écrit ces mots : « sa parole était une torche ardente ; elle enflammait les cœurs du feu de l'amour de Dieu ». Eh bien ! certains passages des

textes qui nous restent laissent encore deviner un véritable mouvement, comme sa philippique contre les faux prophètes (Uccelli, p. 71-72). Le sermon écrit pour l'office de la fête du Saint Sacrement que nous lisons dans le bréviaire, ne manque pas de chaleur ; et l'allocution prononcée au consistoire pour cette même fête tient autant de l'hymne que du sermon (Uccelli, p. 98). Comment s'en étonner quand on songe au talent poétique dont le saint fait preuve dans les hymnes et les répons de l'office du Saint Sacrement?

Quant à la collection des 275 esquisses, elle est très intéressante, et il est regrettable qu'elle ne soit pas plus connue. Avec les opuscules signalés plus haut, elle fournirait, selon la remarque du P. Hugh Pope, une mine abondante pour la prédication. La collection se divise en deux classes : les *dominicales* qui sont des homélies sur l'épître et l'évangile du jour. Nous en comptons 13 pour l'Avent, 26 pour la période entre Noël et la Septuagésime, 40 pour celle entre la Septuagésime et Pâques, 18 pour le temps Pascal, 64 pour les dimanches qui suivent la Pentecôte. Les autres sermons sont les *sermones festivi*, célébrant les mystères ou les saints.

Ce qui frappe surtout dans ces notes c'est leur richesse en citations scripturaires. Composées pour les cinq dixièmes de textes bibliques, elles témoignent d'une familiarité extraordinaire avec l'Écriture. L'esprit de Thomas s'était tellement nourri de la parole révélée que ses pensées s'exprimaient tout naturellement dans les mots même de l'Écriture. Certes il n'avait pas besoin d'une concordance! Les textes se présentaient d'eux-mêmes à son choix. Nos auditoires modernes n'ont plus cette connaissance et ce goût de la parole inspirée : mais il est bon de se rappeler cependant que les mots mêmes de l'Écriture sont des « sacramentaux » et portent une grâce particulière pour toucher les cœurs.

Il ne sera pas sans intérêt de noter les sujets que le saint docteur traitait dans ces homélies sur les évangiles et

les épîtres que nous devons également expliquer au prône. Saint Thomas ne craint pas, dans ses dominicales, de développer des sujets touchant la vie intérieure, comme la sainteté, le besoin de Dieu, la perfection chrétienne, la recherche de Dieu, la lèpre du péché, l'union avec Dieu, les trois conditions, soit de la sainteté, soit de la paix, soit de la joie, etc., sans parler des sujets suggérés directement par la saison liturgique.

Aujourd'hui encore le prêtre trouvera profit à consulter ces sermons. Le P. Mandonnet connaît des dominicains qui les ont pratiqués de longue date dans un but oratoire, et il nous assure « qu'ils leur ont emprunté, plus d'une fois, des plans solides et leurs meilleures inspirations » (*l. c.*, p. 379). Les prêtres, remarque le P. Pope, ont là un riche répertoire. Sur tous les évangiles qu'ils ont à commenter eux-mêmes, ils trouveront des pensées heureuses, profondes, avec des divisions bien ordonnées, présentées sous une forme brève et claire, avec une foule de textes scripturaires, parmi lesquels il n'y aura qu'à faire son choix. Cette concision dans la richesse, fait la valeur utile de cette collection : elle facilite le travail sans le supprimer, comme c'est l'écueil des sermonnaires ; elle force au contraire à réfléchir ; mais grâce à ce travail le sermon devient personnel et s'adapte aux besoins de l'auditoire.

E. Hocedez, s. i.